

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail - Perfectionnement -

Instance Représentatives

Compétences visées

- . Approfondir les connaissances des membres du CHSCT dans le domaine de la réglementation en vigueur et la prévention des risques
- . Maîtriser les activités du CHSCT au travers des diverses situations auxquelles les membres du comité peuvent être confrontés

Objectifs

Rendre le stagiaire capable de :

- **Approfondir** les connaissances sur la réglementation Hygiène et Sécurité applicable
- **Exploiter** les méthodes et outils nécessaires au fonctionnement efficace du comité

Programme

1. Réglementation Hygiène et Sécurité
2. Principaux textes législatifs et réglementaires applicables
3. La prévention des risques professionnels comme outils du CHSCT
4. Le DUEvRP
5. Exploiter efficacement les informations à disposition du CHSCT
6. Etudes des situations de travail sur des cas concrets et études de cas
7. Agir avec efficacité lors des réunions du CHSCT

Évaluation

- . L'évaluation des stagiaires s'effectue par un contrôle des connaissances théorique et du savoir faire pratique

Durée : 2 jours

Maintien des acquis : ND

Effectif par session : Maxi 10

Moyens

- . Retour d'expérience, échange, apports théorique et pratique
- . Documents et supports propres à l'établissement

Public Concerné

- . Tout collaborateur membre de CHSCT

Prérequis

- . Être membre du CHSCT

Réglementation

- . Livre 4 du code du travail
- . Textes en vigueur

Tarifs

- . Nous consulter

Commentaires

- . Intervenant membre du réseau prévention, IPRP, spécialisé dans la gestion des risques professionnels, Formateur reconnu des membres du CHSCT